



Rapport annuel 2022

Editeur responsable :
Sébastien Durieux
Avenue Maurice Destenay 13, 4000 Liège Belgique
Conception graphique : www.knok.be

Rapport annuel 2022

Sommaire

Introduction _ _ _ _ **6**

Chiffres clés 2022 _ _ _ _ _ **8**

Rapport financier _ _ _ _ _	11
Comptes annuels _ _ _ _ _	12
Bilan social _ _ _ _ _	28
Règles d'évaluation des comptes sociaux Sogepa sa _ _ _ _ _	30
Rapport de gestion _ _ _ _ _	34
Rapport du Collège des Commissaires _ _ _ _ _	38
Comptes consolidés _ _ _ _ _	42
Rapport de gestion sur les comptes consolidés _ _ _ _ _	58
Rapport du Collège des Commissaires _ _ _ _ _	62
Rapport de rémunération _ _ _ _ _	66

Annexes _ _ _ _ _	75
Lignes directrices _ _ _ _ _	75



AU 31 DÉCEMBRE 2022, LA SOGEPA A RÉALISÉ DES INVESTISSEMENTS POUR UN MONTANT DE 48,5 M€, PORTANT LE NOMBRE D'INTERVENTIONS EN COURS D'ANNÉE À 44 DONT 21 ONT ÉTÉ RÉALISÉES À TRAVERS DE NOUVELLES SOCIÉTÉS. TOUJOURS À LA FIN 2022, DES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENTS ONT ÉTÉ PRISES POUR 41,7 M€ (DONT 0,3 M€ POUR COMPTE DE LA RÉGION WALLONNE). AU TOTAL, CE SONT 231 ENTREPRISES QUI CONSTITUENT LE PORTEFEUILLE SOGEPA.

Au 31 décembre 2022, la valeur du portefeuille de la SOGEPA en fonds propres s'élève à 575,8 M€. La valeur du portefeuille en missions déléguées s'élève, quant à lui, à 161,7 M€.

La majeure partie des interventions de la SOGEPA dans le secteur industriel, sidérurgique ou au sein des autres secteurs, s'opère sur fonds propres. Parmi les interventions, il y a d'une part celles opérées en capital en faveur notamment de Air Belgium (1,175 k€), AMERIGO (621 k€), CIM Capital (175k€),

Marichal Ketin (321 k€), Andel (1.000 k€), Castel Pont-à-Lesse (626 k€), DIM3 (500 k€), Go4Plant (292 k€) ou encore Technical Design System (150 k€). D'autre part, celles qui concernent les prêts qui ont permis de soutenir, entre autres, les sociétés suivantes : ARJEMO (1.500 k€), DEMAInvest (490 k€) et SORESIC (5.474 k€).

Lancée en 2016, la procédure Fast-Track de la SOGEPA permet une prise de décision accélérée dans l'intérêt des PME en redéploiement. Il ne s'agit pas d'assouplir les mesures d'intervention de la SOGEPA (soit en prêt, soit en capital) qui restent basées sur le critère de « l'investisseur privé », mais de raccourcir la procédure décisionnelle de plusieurs semaines au profit des PME confrontées à une situation de retournement. Ces interventions ont atteint le montant de 7,42 M€ en 2022, en léger retrait par rapport à 2020 et 2021, années qui ont été fortement marquées par les crises. Les interventions de 2022 sont ventilées à travers 22 entreprises, dont

17 nouvelles.

La SOGEPA intervient de plusieurs manières au sein des entreprises en retournement qui ont un projet de relance crédible et durable : interventions en prêt, en capital ou en garanties, missions déléguées à la demande du Gouvernement wallon, procédure d'intervention accélérée Fast Track, missions d'Intérim Management sont autant de méthodes qui permettent de mieux répondre aux demandes introduites. En 2022, la SOGEPA a assuré 9 missions d'Intérim Management.

La SOGEPA a également été missionnée par la Région pour soutenir les très petites entreprises (TPE) qui vont connaître ou connaissent des difficultés passagères.

Ce programme spécifique, Ré-Action, a soutenu 359 entreprises en 2022 à travers 5 interventions pour un montant global de 425.000 euros.

Enfin, la SOGEPA exerce aussi une activité dans la reconversion d'anciens sites industriels, héritée logiquement de l'arrêt progressif de certaines industries dans la Région, notamment dans le domaine de la sidérurgie. Ces projets de reconversion peuvent recouvrir toute une série d'opérations allant de l'acquisition d'un site désaffecté, à la démolition des bâtiments, l'assainissement du sol, l'adoption d'un nouveau plan d'aménagement, la construction des infrastructures nécessaires, les constructions éventuelles,

la mise à disposition, etc. Pour ce faire, la SOGEPA est impliquée avec d'autres partenaires à travers plusieurs structures qui permettent de relancer l'activité dans les grandes villes et les bassins économiques de la Région. L'année 2022 a notamment été marquée par l'accord trouvé avec Duferco pour l'acquisition du site de Carsid à Charleroi, mais aussi la construction d'un Master Plan pour la reconversion du site de Durobor, à Soignies. Au cours de l'année 2022, les négociations se sont en outre poursuivies autour de l'acquisition des sites liégeois d'ArcelorMittal (HFB, HF6, Cokerie, Chertal).

Décisions Fast-Track	# dossiers	Mios € libérés
2016	7	1,95
2017	9	1,62
2018	11	2,52
2019	21	9,11
2020	44	15,4
2021	38	11,5
2022	22	7,42



Chiffres clés 2022

48,5

Montant total des interventions
en 2022 en M€ (FP + MD)

41,7

Montant total des prises de décisions en 2022 en M€ (FP + MD)

44

Nouvelles interventions en 2022

21

La SOGEPA a investi dans 21 nouvelles
entreprises en 2022

7,42

Le montant des décisions d'investissement
via la procédure Fast-Track en M€

9

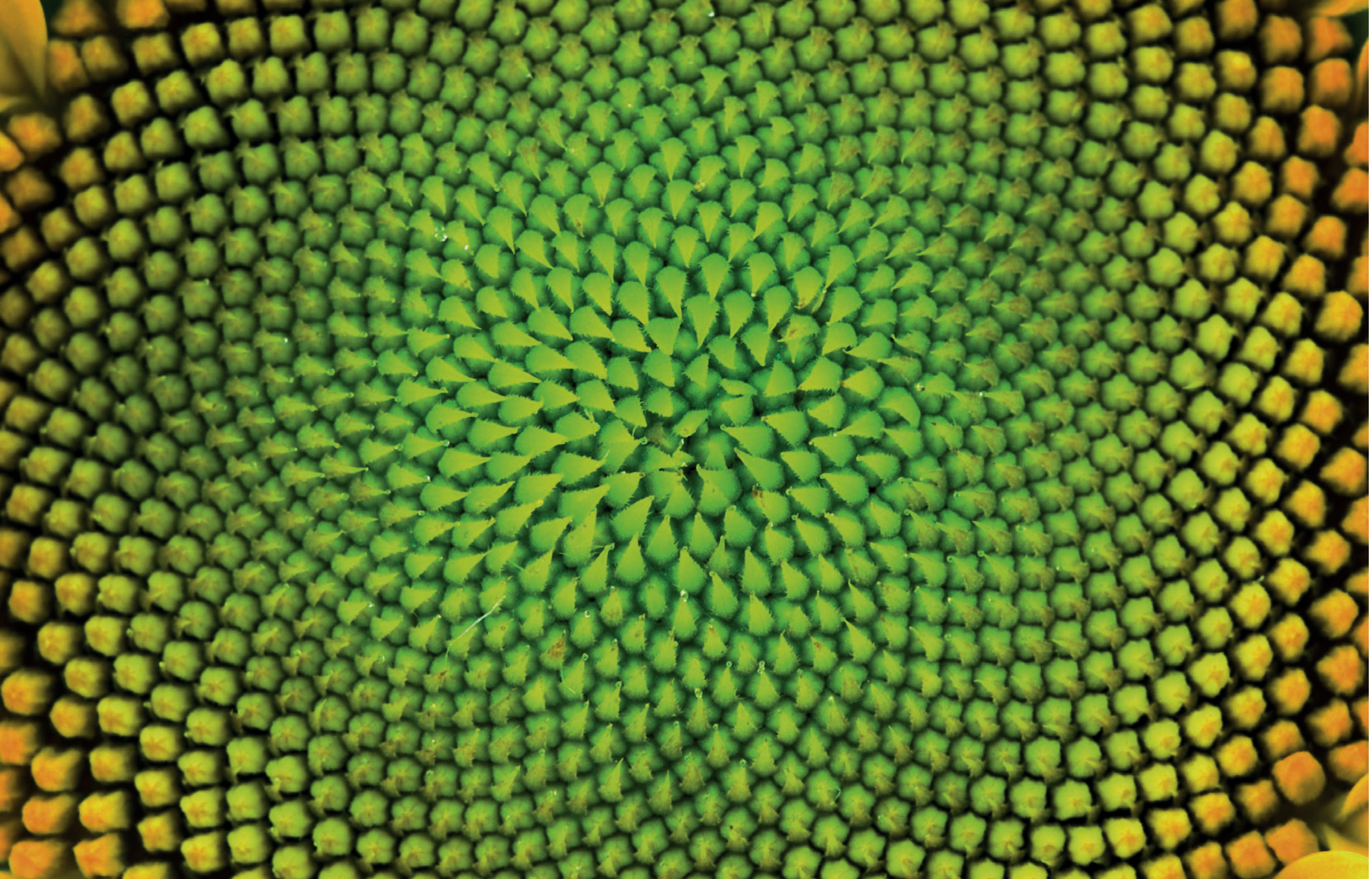
Nombre de missions
d'intérim management menées
en 2022

231

En 2022, la SOGEPA gère 231
investissements

117

Nombre d'interventions
en cours en mission déléguée pour le
Gouvernement wallon





Rapport financier

Comptes annuels

Bilan après répartition

ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28		
Immobilisations incorporelles	21	575.524.038,07	648.441.261,13
Immobilisations corporelles	22/27	163.071,56	242.002,43
Terrains et constructions	22	586.506,17	586.734,83
Installations, machines et outillage	23		
Mobilier et matériel roulant	24		
Location-financement et droits similaires	25	560.585,32	553.881,53
Autres immobilisations corporelles	26		
Immobilisations financières	28	574.774.460,34	647.612.523,87
Entreprises liées	280/1	272.108.151,37	288.643.567,12
Participations	280	239.589.412,00	242.110.412,99
Créances	281	32.518.739,37	46.533.154,13
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	223.953.221,08	245.549.540,06
Participations	282	212.091.929,85	238.051.341,58
Créances	283	11.861.291,23	7.498.198,48
Autres immobilisations financières	284/8	78.713.087,89	113.419.416,69
Actions et parts	284	56.936.128,45	92.152.080,17
Créances et cautionnements en numéraire	285/8	21.776.959,44	21.267.336,52
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	186.176.883,72	158.542.320,55
Créances à plus d'un an	29		
Créances commerciales	290		
Autres créances	291		
Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
Stocks	30/36		
Approvisionnements	30/31		
En-cours de fabrication	32		
Produits finis	33		
Marchandises	34		
Immeubles destinés à la vente	35		
Acomptes versés	36		
Commandes en cours d'exécution	37		
Créances à un an au plus	40/41	11.934.495,17	2.006.996,58
Créances commerciales	40	640.531,74	1.116.032,71
Autres créances	41	11.293.963,43	890.963,87
Placements de trésorerie	50/53	50.907.916,27	9.490.407,47
Actions propres	50		
Autres placements	51/53	50.907.916,27	9.490.407,47
Valeurs disponibles	54/58	122.437.792,13	146.351.610,06
Comptes de régularisation	490/1	896.680,15	693.306,44
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	761.700.921,79	806.983.581,68

PASSIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	10/15	752.565.057,18	788.982.156,87
Apport	10/11	776.687.290,84	817.923.614,22
Capital	10	776.687.290,84	817.923.614,22
Capital souscrit	100	776.687.290,84	819.423.614,22
Capital non appelé	101	1.500.000,00	
En dehors du capital	11		
Primes d'émission	1100/10		
Autres	1109/19		
Plus-values de réévaluation	12	14.399.441,29	18.477.793,73
Réserves	13	15.478.632,25	15.478.632,25
Réserves indisponibles	130/1	15.478.632,25	15.478.632,25
Réserve légale	130	15.478.632,25	15.478.632,25
Réserves statutairement indisponibles	1311		
Acquisition d'actions propres	1312		
Soutien financier	1313		
Autres	1319		
Réserves immunisées	132		
Réserves disponibles	133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	14	-54.000.307,20	-62.897.883,33
Subsides en capital	15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	2.889.103,61	
Provisions pour risques et charges	160/5	2.889.103,61	
Pensions et obligations similaires	160		
Charges fiscales	161		
Grosses réparations et gros entretien	162		
Obligations environnementales	163		
Autres risques et charges	164/5	2.889.103,61	
Impôts différés	168		
DETTES	17/49	9.135.864,61	15.112.321,20
Dettes à plus d'un an	17		9.248.687,83
Dettes financières	170/4		
Emprunts subordonnés	170		
Emprunts obligataires non subordonnés	171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées	172		
Etablissements de crédit	173		
Autres emprunts	174		
Dettes commerciales	175		
Fournisseurs	1750		
Effets à payer	1751		
Acomptes sur commandes	176		
Autres dettes	178/9		9.248.687,83
Dettes à un an au plus	42/48	8.230.471,87	4.510.641,26
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
Dettes financières	43		
Etablissements de crédit	430/8		

Autres emprunts	439		
Dettes commerciales	44	952.359,83	549.249,01
Fournisseurs	440/4	952.359,83	549.249,01
Effets à payer	441		
Acomptes sur commandes	46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	1.489.008,43	1.049.881,44
Impôts	450/3	603.413,34	298.365,06
Rémunérations et charges sociales	454/9	885.595,09	751.516,38
Autres dettes	47/48	5.789.103,61	2.911.510,81
Comptes de régularisation	492/3	905.392,74	1.352.992,11
TOTAL DU PASSIF	10/49	761.700.921,79	806.983.581,68

COMPTE DE RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations	70/76A	10.522.517,89	7.345.988,38
Chiffre d'affaires	70	3.270.754,49	3.420.670,33
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction) (+)/(-)	71		
Production immobilisée	72		
Autres produits d'exploitation	74	4.313.927,06	3.657.880,38
Produits d'exploitation non récurrents	76A	2.937.836,34	267.437,67
Coût des ventes et des prestations	60/66A	13.547.917,80	9.090.209,42
Approvisionnements et marchandises	60		
Achats	600/8		
Stocks : réduction (augmentation) (+)/(-)	609		
Services et biens divers	61	3.486.931,45	1.818.523,95
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	6.475.427,79	6.701.381,09
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	307.507,01	413.284,38
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)(+)/(-)	631/4	-390.770,44	-110.125,90
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation	640/8	779.718,38	267.145,90
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	2.889.103,61	
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	-3.025.399,91	-1.744.221,04
Produits financiers	75/76B	18.862.698,47	25.889.544,51
Produits financiers récurrents	75	16.132.583,52	7.019.304,10
Produits des immobilisations financières	750	5.748.127,26	6.947.144,52
Produits des actifs circulants	751	276.381,52	68.434,28
Autres produits financiers	752/9	10.108.074,74	3.725,30
Produits financiers non récurrents	76B	2.730.114,95	18.870.240,41
Charges financières	65/66B	69.405.848,61	75.486.479,54
Charges financières récurrentes	65	299.295,75	269.710,80
Charges des dettes	650	146.763,77	244.426,10
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)	651	135.212,36	
Autres charges financières	652/9	17.319,62	25.284,70
Charges financières non récurrentes	66B	69.106.552,86	75.216.768,74
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	-53.568.550,05	-51.341.156,07
Prélèvements sur les impôts différés	780		
Transfert aux impôts différés	680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	431.757,15	41.472,52
Impôts	670/3	459.215,81	41.472,53
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	27.458,66	0,01
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	-54.000.307,20	-51.382.628,59
Prélèvements sur les réserves immunisées	789		
Transfert aux réserves immunisées	689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	-54.000.307,20	-51.382.628,59

Affectations et prélèvements

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	-116.898.190,53	-62.897.883,33
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	-54.000.307,20	-51.382.628,59
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	-62.897.883,33	-11.515.254,74
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	62.897.883,33	
sur l'apport	791	62.897.883,33	
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	14	-54.000.307,20	-62.897.883,33
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

Etat des immobilisations incorporelles

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P		394.654,37
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	394.654,37	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P		152.651,94
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	78.930,87	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	231.582,81	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	163.071,56	

Mobilier et matériel roulant

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P		1.512.863,84
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	291.709,81	
Cessions et désaffectations	8173	220.676,55	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	1.583.897,10	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P		958.982,31
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	225.763,69	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	161.434,22	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.023.311,78	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	560.585,32	

Autres immobilisations corporelles

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P		36.934,95
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175	4.120,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	32.814,95	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P		4.081,65
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	2.812,45	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	6.894,10	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	25.920,85	

Etat des immobilisations financières

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P		348.917.531,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	2.500.001,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	346.417.530,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P		37.821,29
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451	37.821,29	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P		106.344.939,30
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	603.999,99	
Reprises	8481	83.000,00	
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	106.865.939,29	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P		500.000,00
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541	-500.000,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	239.589.412,00	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P		46.533.154,13
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	1.500.000,00	
Remboursements	8591	14.014.414,77	
Réductions de valeur actées	8601	1.499.999,99	
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	32.518.739,37	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	45.615.586,42	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P		277.727.728,13
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	4.050.591,84	
Cessions et retraits	8372	2.174.859,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382	3.914.492,23	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	283.517.953,20	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P		16.376.780,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432	2.015.160,00	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452	14.361.620,00	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P		55.732.688,55
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	30.396.999,98	
Reprises	8482	342.045,18	
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	85.787.643,35	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P		320.478,00
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542	-320.478,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	212.091.929,85	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P		7.498.198,48
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	7.014.207,00	
Remboursements	8592	575.019,32	
Réductions de valeur actées	8602	899.999,99	
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	8622		
Autres (+)/(-)	8632	-1.176.094,94	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283	11.861.291,23	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	1.149.999,99	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P		156.030.336,11
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	1.625.732,96	
Cessions et retraits	8373	1.000.000,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383	-1.942.492,23	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	154.713.576,84	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P		2.063.192,44
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433	2.063.192,44	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P		64.578.366,89
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	33.011.000,00	
Reprises	8483	999.994,82	
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	96.589.372,07	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P		1.363.081,49
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543	-175.005,17	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	1.188.076,32	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	56.936.128,45	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P		21.267.336,52
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	5.391.235,98	
Remboursements	8593	3.377.691,48	
Réductions de valeur actées	8603	1.694.558,08	
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633	190.636,50	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	21.776.959,44	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	2.298.302,09	

Information relative aux participations

Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Nature	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		Nombre	directement	par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
			%	%				
							(+) ou (-) (en unités)	
WALLONIE SANTE Société anonyme Avenue Maurice-Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0705.942.145	Actions sans désignation de valeur nominale	1,015	77,19	0,00	31/12/2021	EUR	135.393.717	85,307
ARCEO Société anonyme Avenue Maurice-Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0865.732.522	Actions sans désignation de valeur nominale	150,033	62,86	0,00	31/12/2021	EUR	213.293.500	3.340.672
ARJEMO Société anonyme Avenue Maurice-Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0887.233.957	Actions sans désignation de valeur nominale	7,100	50,00	0,00	31/12/2021	EUR	1.253.075	-2.530.157
ARCEO ENGINEERING Société anonyme Avenue Maurice-Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0894.304.267	Actions sans désignation de valeur nominale	84,468	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	-3.631.261	-198,864
NLMK Belgium Holdings Société anonyme Rue des rivaux 2 7100 La Louvière Belgique 0473.110.669	Actions sans désignation de valeur nominale	2.676.084	49,00	0,00	31/12/2021	EUR	147.681.785	-1.108.677
DUFERCO WALLONIE Société anonyme Rue Anna Boch 34 7100 La Louvière Belgique 0501.691.324	Actions sans désignation de valeur nominale	150,000	26,48	0,00	30/09/2022	EUR	12.549.305	1.381.063
SYNERGIES WALLONIE Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0437.249.076	Actions sans désignation de valeur nominale	1,000	33,33	0,00	31/12/2022	EUR	3.403.854	69,155
ESPACE FINANCEMENT Société anonyme Avenue Maurice-Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0553.753.006	Actions sans désignation de valeur nominale	2,000	30,77	0,00	31/12/2022	EUR	68.753.736	-127,386

DS HOLDING Société anonyme Anna Boch 34 7100 La Louvière Belgique 0648.616.927	Actions sans désignation de valeur nominale	4,974	49,74	0,00	30/09/2022	EUR	6.553.012	-18,812
SOCIETE DE RECONVERSION DES SITES INDUSTRIELS DE CHARLEROI (SORESIC) Société anonyme Boulevard Pierre Mayence 1 6000 Charleroi Belgique 0686.758.119	Actions	3,038	49,00	0,00	31/12/2022	EUR	29.371.467	-4.112.792
EDBIMO Société anonyme rue des Technologies 22 1490 Court-Saint-Etienne Belgique 0420.831.134	Actions sans désignation de valeur nominale	4,187	99,69	0,00	31/03/2022	EUR	3.739.420	105,271
Futura Capital Fund SCSp Pas de forme juridique Côte d'Eich 1 1450 Luxembourg Luxembourg B.232.517	Actions	25	25,00	0,00	31/12/2020	EUR	1.367.285	382,381
Air Belgium Société anonyme RUE EMILE FRANCOIS 7 1435 Mont-Saint-Guibert Belgique 0648.801.623	Actions sans désignation de valeur nominale	164,338	22,30	0,00	31/12/2021	EUR	-15.776.411	-11.988.428
DEMAINVEST Société anonyme rue Bonne-Femme 64 , boîte 2 4030 Grivegnée (Liège) Belgique 0715.855.545	Actions sans désignation de valeur nominale	49	49,00	0,00	31/12/2021	EUR	870,866	-89,477
DE SMET S.A. - ENGINEERS AND CONTRACTORS Société anonyme Rue Granbonpré 11 1435 Mont-Saint-Guibert Belgique 0438.987.752	Actions sans désignation de valeur nominale	68,196	10,60	0,00	31/12/2021	EUR	14.163.201	1.068.545
DELTRIAN PROTECTIVE EQUIPMENT Société anonyme Rue du Berlaumont(FL) 21 , boîte A 6220 Fleurus Belgique 0745.806.868	Actions sans désignation de valeur nominale	612	24,48	0,00	31/12/2021	EUR	2.149.848	901,654
BMI GROUP HOLDING Société anonyme Rue Grondal 4 4890 Thimister-Clermont Belgique 0847.319.348	Actions sans désignation de valeur nominale	977	15,05	0,00	31/12/2021	EUR	698,159	71,441
LES ATELIERS DE LA MEUSE Société anonyme Rue Ernest Solvay 107 4000 Liège 1 Belgique 0422.630.780	Actions sans désignation de valeur nominale	221,921	32,81	0,00	31/12/2021	EUR	637,320	-3.474.544

FONDERIES MARICHAL KETIN Société anonyme Rue Ernest Solvay 372 4000 Liège 1 Belgique 0403.965.705	Actions sans désignation de valeur nominale	229,378	34,32	0,00	30/06/2022	EUR	9.779.171	-3.962.933
GLOBAL METAL VISION Société anonyme Rue Géron 40 5300 Andenne Belgique 0634.689.509	Actions sans désignation de valeur nominale	13,640	12,00	0,00	31/12/2021	EUR	7.499.063	-203,104
BELVAS Société anonyme Chemin du fundus 7 7822 Ghislenghien Belgique 0472.516.692	Actions sans désignation de valeur nominale	2,072	13,30	0,00	30/06/2021	EUR	2.100.950	67,790
BETRAMOS Société à responsabilité limitée Avenue Roi Albert 51 5300 Andenne Belgique 0436.361.329	Actions sans désignation de valeur nominale	96	20,00	0,00	31/12/2021	EUR	108,613	-483,500
CEVV TECHNICAL SERVICES Société à responsabilité limitée Rue du Chepson 64 5020 Champion Belgique 0551.883.874	Actions sans désignation de valeur nominale	35	25,93	0,00	31/12/2020	EUR	-5,651	-225,521
HOUSE OF TRAVEL Société anonyme Chaussée de Bruxelles 257 1410 Waterloo Belgique 0769.443.590	Actions sans désignation de valeur nominale	10,000	12,32	0,00	31/12/2022	EUR	113,431	-1,519
RAVIFLEX Société à responsabilité limitée Chaussée Romaine 178 4300 Waremmes Belgique 0726.683.022	Actions sans désignation de valeur nominale	800	36,36	0,00	30/09/2022	EUR	-648,281	-769,078
AMERIGO Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0771.407.148	Actions sans désignation de valeur nominale	3,076	12,50	0,00	31/12/2022	EUR	20.255.427	-254,490
GO4PLANT Société à responsabilité limitée Rue de la Grande Couture 10 7500 Tournai Belgique 0777.638.607	Actions sans désignation de valeur nominale	292	24,68	0,00	31/12/2022	EUR	278,466	-904,867
DIM3 Société anonyme Rue de Louveigné 188 , boîte 4 4050 Chaudfontaine Belgique 0862.997.221	Actions sans désignation de valeur nominale	29,410	18,90	0,00	31/12/2021	EUR	1.746.621	-1.101.370

Placements de trésorerie et comptes de régularisation de l'actif

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	1.424.808,92	
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	1.424.808,92	
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52	10.483.107,35	8.490.407,47
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	39.000.000,00	1.000.000,00
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687	23.000.000,00	1.000.000,00
de plus d'un an	8688	16.000.000,00	
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

Comptes de régularisation

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter	421.296,85
Produits acquis	403.409,68
Intérêts échus	22.232,38
Produits acquis - Prorata d'intérêts sur placement	49.741,24

Etat du capital et structure de l'actionnariat

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P		819.423.614,22
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	776.687.290,84	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Réduction de capital par appurement des pertes reportées		-62.897.883,33	
Augmentation de capital		20.161.559,95	
Représentation du capital			
Catégories d'actions			

Actions sans désignation de valeur nominale	776.687.290,84	268,160
Actions nominatives	8702	268,160
Actions dématérialisées	8703	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		
Capital appelé, non versé	8712		
Actionnaires redevables de libération			
Région Wallonne			
Détenues par la société elle-même			
Montant du capital détenu	8721		
Nombre d'actions correspondantes	8722		
Détenues par ses filiales			
Montant du capital détenu	8731		
Nombre d'actions correspondantes	8732		
Engagement d'émission d'actions			
Suite à l'exercice de droits de conversion			
Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
Montant du capital à souscrire	8741		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
Suite à l'exercice de droits de souscription			
Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
Montant du capital à souscrire	8746		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
Capital autorisé non souscrit	8751		
Parts non représentatives du capital			
Répartition			
Nombre de parts	8761		
Nombre de voix qui y sont attachées	8762		
Ventilation par actionnaire			
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771		
Nombre de parts détenues par les filiales	8781		
EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)			

Etat des dettes et comptes de régularisation du passif

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR	Codes	
DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	-42	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges	Codes	
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	

Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	216.580,50
Dettes fiscales estimées	450	386.832,84
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	885.595,09
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important		
Charges à imputer biens et services divers		
Charges à imputer - Intérêts		191.959,21
Produits à reporter		713.433,53

Résultats d'exploitation

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration			
DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	39	43
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	38,6	42,8
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	62,135	70,307
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	4.298.044,30	4.503.113,64
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.129.343,70	1.183.109,53
Primes patronales pour assurances extralégales	622	558.255,07	790.049,39
Autres frais de personnel	623	489.784,72	225.108,53
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	176.987,06	28.189,54
Reprises	9113	567.757,50	138.315,44
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	128.377,81	188.579,93
Autres	641/8	651.340,57	78.565,97
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

Résultats financiers

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	135.212,36	
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecart de conversion de devises	655		
Autres			
Frais bancaires		5.603,15	25.082,55
Autres		186,92	202,15

Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	5.667.951,29	19.137.678,08
Produits d'exploitation non récurrents	76A	2.937.836,34	267.437,67
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620	2.889.103,61	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		267.437,67
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	48.732,73	
Produits financiers non récurrents	76B	2.730.114,95	18.870.240,41
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	1.425.040,00	18.870.240,41
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	1.305.074,95	
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	71.995.656,47	75.216.768,74
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	2.889.103,61	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels : dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	2.889.103,61	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B	69.106.552,86	75.216.768,74
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	68.106.558,03	72.305.053,15
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents : dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		2.889.103,61
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	999.994,83	22.611,98
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

Impôts et taxes

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	72.382,97
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	72.382,97
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	386.832,84
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	386.832,84
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
DNA		65.058.666,74
Reprise de réduction de valeur sur participations		1.425.040,00
Déduction RDT		-4.205.860,12
Déduction RDT exercices antérieurs		4.569.338,34
Pertes antérieures		166.097,31
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice		
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	227.854.708,14
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	227.854.708,14
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	464.063,44	106.288,57
Par la société	9146	549.085,01	475.659,45
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	1.628.331,10	1.631.018,22
Précompte mobilier	9148		

	Codes	Exercice
DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOQUEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	160.953.110,00
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	160.953.110,00

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques	
Valeur comptable des immeubles grevés	91611
Montant de l'inscription	91621
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631
Gages sur fonds de commerce	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs	
La valeur comptable des actifs grevés	91811
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs	
Le montant des actifs en cause	91911
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921
Privilège du vendeur	
La valeur comptable du bien vendu	92011
Le montant du prix non payé	92021

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques	
Valeur comptable des immeubles grevés	91612
Montant de l'inscription	91622
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632
Gages sur fonds de commerce	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs	
La valeur comptable des actifs grevés	91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs	
Le montant des actifs en cause	91912
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922
Privilège du vendeur	
La valeur comptable du bien vendu	92012
Le montant du prix non payé	92022

	Code	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES		

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	
Dépositaire de placements et valeurs disponibles pour compte de la Région Wallonne :	115.011.179,53
Engagement d'immobilisations financières pour compte de la Région Wallonne :	49.925.225,00
Participations détenues pour compte de la Région Wallonne :	87.400.337,73
RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS	
Description succincte	
Plan "assurance groupe" instauré par l'entreprise	
Mesures prises pour en couvrir la charge	

	Codes	Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS		
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT		
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN		
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société		
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)		

Relations avec les entreprises liées, les entreprises associées et les autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	272.108.151,37	288.643.567,12
Participations	280	239.589.412,00	242.110.412,99
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	32.518.739,37	46.533.154,13
Créances	9291	110.371,88	
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	110.371,88	
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			

Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293	10.396.060,11	
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313	10.396.060,11	
Dettes	9353	121.730,52	
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373	121.730,52	
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9383		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	223.953.221,08	245.549.540,06
Participations	9262	212.091.929,85	238.051.341,58
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	11.861.291,23	7.498.198,48
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ			
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société			

	Codes	Exercice
RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	99.390,42
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	11.529,98
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	13.376,88
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	
Mentions en application de l'article 3 :64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations		

Bilan social

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	Total	Hommes	Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	36,0	19,0	17,0
Temps partiel	1002	4,8	1,4	3,4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	38,6	19,8	18,8
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	57,952	31,861	26,091
Temps partiel	1012	4,183	1,345	2,838
Total	1013	62,135	33,206	28,929
Frais de personnel				
Temps plein	1021	5.978.755,19	3.546.572,98	2.432.182,21
Temps partiel	1022	496.672,60	294.624,14	202.048,46
Total	1023	6.475.427,79	3.841.197,12	2.634.230,67
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	42,8	22,6	20,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	70,307	38,111	32,196
Frais de personnel	1023	6.701.381,09	4.137.288,76	2.564.092,33
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	78.061,45	41.675,92	36.385,53

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	35	4	37,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	35	4	37,1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	19	1	19,5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	4		4,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	2		2,0
de niveau universitaire	1203	13	1	13,5

Femmes	121	16	3	17,6
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	7		7,0
de niveau universitaire	1213	8	3	9,6
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	4		4,0
Employés	134	31	4	33,1
Ouvriers	132			
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	5		5,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	5		5,0
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
Sorties	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	8	1	8,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	8	1	8,5
Contrat à durée déterminée	311		1	

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	2		2,0
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	1	1	1,5
Autre motif	343	4	1	4,5
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	15	5811	18
Nombre d'heures de formation suivies	5802	697	5812	574
Coût net pour la société	5803	35.511,76	5813	24.420,00
dont coût brut directement lié aux formations	58031	35.511,76	58131	24.420,00
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

Règles d'évaluation des comptes sociaux Sogepa sa

1) Frais d'établissement

Les frais de premier établissement sont pris en charge par les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés ou engagés.

2) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur prix de revient ou d'acquisition. Celles dont la durée d'utilisation est limitée

dans le temps font l'objet d'amortissements en fonction de la durée probable d'utilisation.

3) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition. Cette valeur comprend le prix d'achat, la TVA non déductible et les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués de façon linéaire, aux taux annuels suivants :

- installations et aménagements :15 %
- matériel de bureau :20 %
- mobilier : 20 %
- matériel roulant : 25 %
- matériel informatique :
- matériel et matériel roulant en leasing : 20, 25 ou 33 % selon la durée du leasing

Leurs immobilisations corporelles feront l'objet d'amortissements complémentaires lorsqu'en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation pour la société. Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessés d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise feront, s'il échet, l'objet d'un amortissement complémentaire de manière à faire concorder leur évaluation à la valeur estimée de réalisation.

Œuvres d'art : ces actifs immobilisés ne font pas l'objet d'amortissement mais bien, le cas échéant, d'une réévaluation lorsque celle-ci est durable et certaine afin de s'aligner sur la valeur de marché

4) Immobilisations financières

4.1. Participations

4.1.1. Les participations, actions et parts sont comptabilisées en immobilisations financières à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport, à l'exclusion des frais accessoires qui sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

4.1.2. A la fin de chaque exercice, elles font l'objet d'une évaluation individuelle sur base de la valeur patrimoniale, soit l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes prudemment estimées et jugées durables, compte tenu de l'évolution récente et des perspectives de la situation financière et de la rentabilité de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Pour toute participation cotée en bourse, le cours arrêté à la date de clôture sert de référence à la valorisation.

L'évaluation des plus ou moins-values latentes prend en considération les événements postérieurs à la clôture de l'exercice soit, notamment, des pertes futures dans la mesure où celles-ci ont un lien de causalité avec des événements, des circonstances ou des décisions, relatifs à la société concernée, survenus avant la clôture des comptes de la SOGEPA.

Lorsque la valeur nette comptable des titres est supérieure à la quote-part de l'actif net corrigé, cette « survaleur » est analysée afin de

s'assurer :

- d'une part, qu'elle se fonde sur des éléments objectifs tel que la rentabilité future, des éléments spécifiques de valeur liés à un pacte d'actionnaires, des perspectives de réalisation, une moyenne des cours boursiers ou des motifs d'appréciation sur lesquels repose l'acquisition initiale des titres ;
- d'autre part, qu'elle ne résulte pas de circonstances temporaires ou d'événements accidentels, liés notamment à la conjoncture économique.

Des réductions de valeur seront actées dans la mesure où la différence entre la valeur nette comptable des titres et la quote-part dans l'actif net corrigé est insuffisamment ou partiellement justifié. Elles feront l'objet de reprise si des plus-values durables sont constatées par rapport à la valeur nette comptable des titres.

Le Conseil d'administration peut procéder à la réévaluation de la valeur comptable de la participation lorsque, sur base de l'évaluation de la société concernée, il estime qu'il existe une plus-value latente significative, certaine et durable.

En cas de cession partielle des participations ou de titres à revenu fixe dont les caractéristiques techniques ou juridiques sont identiques, le prix d'acquisition est établi par une individualisation du prix de chaque élément. (Art. 3 :21 de l'AR du 29 avril 2019).

4.1.3. Règles spéciales d'évaluation

- a) la valeur d'acquisition pour les titres nouveaux souscrits ou acquis au cours des douze derniers mois,
- b) un cent (symbolique) pour les actions ou parts sociales des sociétés déclarées en faillite, PRJ ou liquidation. La réduction de valeur est cependant limitée, réduite ou nulle lorsque cette valeur est garantie ou protégée de façon jugée solvable et suffisante.

4..2. Créances

4.2.1. Les obligations et créances sont enregistrées à leur valeur d'acquisition, à l'exclusion des frais accessoires.

Sans préjudice d'éventuelles réductions de valeur, déterminées et comptabilisées comme dit pour les participations, les obligations et créances sont évaluées à leur prix d'acquisition. L'écart éventuel entre ce dernier et le prix de remboursement est imputé prorata temporis en résultat.

4.2.2. Les réductions de valeur éventuelles enregistrées sur les obligations sont aménagées pour tenir compte des garanties réelles ou obtenues au profit de la SOGEPA.

5) Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à la valeur d'acquisition selon le cas.

Une réduction de valeur est opérée lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans les cas de créance à plus d'un an. Elle tient compte des sûretés réelles ou personnelles constituées au bénéfice de la SOGEPA.

6) Placement de trésorerie

Ces placements sont enregistrés à leur valeur nominale. Ils font l'objet d'une réduction de valeur lorsque la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition. Les réductions de valeur excédentaires sont annulées à la clôture de l'exercice suivant et passées par le compte de résultat.

7) Valeurs disponibles

Ces actifs sont enregistrés à la valeur nominale. Ils sont réduits lorsque la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nominale. Les réductions de valeur excédentaires sont annulées à la clôture de l'exercice suivant et passées par le compte de résultat.

8) Les comptes de régularisation à l'actif.

Ce poste reprend :

- Les dépenses non consommées sont évaluées en fonction d'informations vérifiées.
- Les prorata de revenus à percevoir comportent les intérêts courus, mais non échus sur les actifs financiers.

9) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en vue de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines, mais dont le montant ne peut être qu'estimé. Elles sont constituées, le cas échéant, pour rencontrer :

- les risques de pertes ou charges découlant de sûretés fournies en garantie de dettes ou d'engagements de tiers ;
- les risques de pertes ou charges pouvant découler de litiges en cours,
- les risques de perte de change sur contrats à terme.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

10) Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les interventions de la Région wallonne sont ventilées en fonction de leur nature économique.

11) Les comptes de régularisation au passif

Sous cette rubrique sont inscrits :

- les charges à imputer, entre autre, les charges d'exploitation grevant l'exercice, à payer au cours d'un exercice ultérieur et les intérêts courus mais non échus sur les passifs financiers.
- les revenus à reporter, les revenus encaissés au cours de l'exercice et se rapportant à un ou plusieurs exercices ultérieurs.

12) Les opérations en monnaies étrangères

Les avoirs, les droits et obligations dont la valeur nominale est libellée en monnaies étrangères sont, pour leurs évaluations, converties en euros, au dernier cours de change de l'exercice.

13) Comptes d'ordre

Sous cette rubrique sont inscrits, par catégorie, les engagements et droits de recours résultant pour l'entreprise :

- de sûretés réelles ou personnelles attachées aux dettes ou engagements de tiers,
- de promesses d'achat ou de rachat,
- tous les engagements ou droit de recours généralement quelconques de l'entreprise qui ne figurent pas au bilan entre autre :
- les contrats à terme de devises,
- les interventions ayant fait l'objet d'une décision positive mais non exécutées à la date de clôture de l'exercice.

14) Participations et créances détenues pour compte de la Région Wallonne

En ce qui concerne les participations détenues pour compte de la Région Wallonne et comptabilisées en compte d'ordre, à la fin de l'exercice, il est procédé à une évaluation individuelle de chaque titre en portefeuille, de manière à ce qu'elle corresponde à la valeur de l'actif net de la société dans laquelle la participation est détenue.

Les titres nouveaux souscrits ou acquis au cours des douze derniers mois sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

En ce qui concerne les créances détenues pour compte de la REGION WALLONNE, elles sont comptabilisées en compte d'ordre pour leur valeur d'acquisition.

Les participations et créances relatives à des sociétés déclarées en faillite, PRJ ou liquidation font l'objet d'une réduction de valeur qui ramène leur valeur nette comptable à 0,01

Ces variations de valeur, tant sur les participations que sur les créances, sont sans influence sur le patrimoine de la S.A. SOGEPA

15) Divers

Le Conseil d'administration aura la faculté de s'écarter des règles d'évaluation ci-dessus dans les cas exceptionnels, où leur application ne conduirait pas au respect des principes de fidélité, de clarté et de sincérité prescrits par l'article 3 :1 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2021.

Rapport de gestion

Relatif à l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2022

A. Preamble

Conformément à l'article 3.6 du Code des Sociétés et Associations, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion de la société au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

Toutes les opérations comptables relatives aux missions déléguées qui sont confiées à la SOGEPA par le Gouvernement wallon conformément aux dispositions décrétales du 6 mai 1999 sont enregistrées en comptes d'ordre et sont reprises à l'annexe des comptes annuels dans les Droits et Engagements hors bilan. Elles sont également soumises au contrôle de la Cour des comptes et sont également mentionnées dans le présent rapport de gestion.

B. Activités

Au cours de l'exercice 2022, le montant total des décisions d'intervention positifs en prêt et/ou capital prises par la SOGEPA s'élève à 41,8 M€, dont 20,3 M€ pour compte de la Région Wallonne.

Les montants libérés par la SOGEPA en 2022 se sont élevés à 20,1 M€ en faveur de 34 sociétés.

Au 31 décembre 2022, la valeur du portefeuille de la SOGEPA en fonds propres s'élève à 575,8 M€. La valeur du portefeuille en missions déléguées s'élève, quant à lui, à 161,7 M€.

Le résultat de l'activité courante d'exploitation de la SOGEPA s'élève à 12,8 M€.

C. Commentaires sur les comptes annuels

La valeur nette comptable des actifs immobilisés se ventile comme suit :

Les immobilisations financières diminuent de 72.838 k€, pour s'établir à 574.774 k€. Les principaux mouvements de l'exercice 2022 concernent :

- Les interventions en capital pour 6.172 k€ (montants souscrits et libérés) en faveur de :
 - AIR BELGIUM 1.175 k€
 - AMERIGO 621 k€
 - ATELIERS DE LA MEUSE 1.000 k€
 - CIM CAPITAL 175 k€
 - FUTURA CAPITAL 312 k€
 - MARICHAL KETIN 321 k€
 - ANDEL 1.000 k€
 - CASTEL PONT-A-LESSE 626 k€
 - DIM 3 500 k€
 - GO4PLANT 292 k€
 - TECHNICAL DESIGN SYSTEM 150 k€
- Les interventions en prêts aux sociétés ATELIERS DE LA MEUSE (900 k€), ARJEMO (1.500 k€), DEMAINVEST (490 k€) et SORESIC (5.474 k€) ;
- L'octroi de prêts dans le cadre de la procédure FAST-TRACK pour un total de 4.259 k€.
- L'octroi de prêts d'urgence, sans contrepartie privée, pour un total de 600 k€ ainsi que l'octroi d'un préfinancement Interim Management pour 167 k€ et huit prêts RE-ACTION pour un total de 515 k€.
- Les remboursements de prêts pour 17.967 k€.
- Des cessions de participations pour 4.174 k€ ;
- Les ajustements de valeur, à savoir :
 - des réductions de valeur sur des participations et des prêts pour un montant de 68.107 k€ ;
 - des reprises de réduction de valeur pour un montant de 425 k€ ;
 - des reprises de plus-values de réévaluation pour un montant de 4.078 k€.

La valeur des actifs circulants augmente de 28 M€. Ces derniers sont principalement composés d'autres créances et de trésorerie.

Deux augmentations de capital ont eu lieu le 29 septembre 2022 via une souscription en numéraire à hauteur de 10.000 k€ et un apport en nature de 10.200 k€.

Compte de résultats (en K€)	31/12/22	31/12/21
Résultat d'exploitation	-3 025	-1 744
Résultat financier récurrent	15 833	6 750
Résultat de l'activité courante	12 808	5 005
Résultat financier non récurrent	-66 376	-56 347
Résultat de l'exercice avant impôt	-53 569	-51 341
Impôt	-432	-41
Résultat de l'exercice	-54 000	-51 383

- Le résultat d'exploitation se détériore de 1.281 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Les principaux mouvements sont :

- Les revenus liés aux missions : - 150 k€ ;
 - Les autres produits d'exploitation : + 656 k€ ;
 - Les services et bien divers : + 1.668 k€ ;
 - Le poste des rémunérations : - 226 k€.
- Le résultat financier récurrent se présente comme suit :

en K€	31/12/22	31/12/21
Dividendes	4 206	4 569
Intérêts sur créances	1 542	2 378
Produits des actifs circulants	294	68
Produits financiers divers	10 090	4
Charges financières	-299	-270
Résultat financier récurrent	15 833	6 750

- Le résultat de l'activité courante d'exploitation est positif à concurrence de 12.808 k€.
- Le résultat financier non récurrent, détériore le résultat net de l'exercice à concurrence de 66.377 k€ et résulte essentiellement de la comptabilisation des réductions de valeur et reprises de réductions de valeur sur les participations et créances.

- L'exercice 2022 se clôture par une perte de 54.000 k€.
Les principaux ratios d'analyse financière sont les suivants :
 - cash-flow opérationnel : 14.030 k€
 - solvabilité : 98,8 %
- Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat comme suit :

Bénéfice <Perte> reporté<e> de l'exercice précédent	<62.897.883,22 €>
Réduction de capital par apurement des pertes reportées	62.897.883,22 €
Bénéfice <Perte> de l'exercice	<54.000.307,20 €>
Bénéfice <Perte> à reporter	<54.000.307,20 €>

D. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

En date du 09/01/2023, les sociétés suivantes

- la Société Régionale d'Investissement de Wallonie SA (S.R.I.W.), dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0219.919.487
- la Société Wallonne de Gestion de Participations (SOGEPa) SA, dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0426.887.397
- la Société Wallonne de Financement et de Garantie des PME (SOWALFIN) SA, dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0227.842.904

ont fusionné par absorption dans la société nouvellement créée Newco (FDO 2023), dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0793.630.244, société dont la dénomination a été remplacée par « Wallonie Entreprendre ».

Cette fusion des trois outils économiques et financiers wallons constitue une source d'opportunité unique pour augmenter et améliorer l'impact des interventions de la Région pour les entreprises et les indépendants.

L'alignement stratégique des trois organisations au travers d'une vision, de missions partagées, d'objectifs communs, de valeurs partagées se traduira par une lisibilité facilitée de l'offre des outils, entre autres, grâce à :

- une structure unique;
- une offre de services unique, dont les informations seront centralisées;
- des points de contact et des canaux d'entrée harmonisés et clairement identifiés;
- une prise en charge individuelle gérée par un Account Manager ;
- une notoriété accrue.

E. Evénements susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant compte tenu de ce qui est repris au point D.

F. Activité en matière de recherche et développement

Néant.

G. Existence de succursales

Néant.

H. Justification des règles comptables de continuité

A fin 2022, notre bilan indique une perte reportée de 54.000 k€.

Toutefois, en raison de la fusion des trois outils financiers indiquée dans le point D du présent rapport et la dissolution de la Sogepa intervenue le 9 janvier 2023, cette justification des règles comptables de continuité n'a plus lieu d'être.

I. Conflit d'intérêt

Néant.

J. Utilisation des instruments financiers

Néant.

K. Augmentation de capital et émission d'obligations convertibles de droits de souscription

Deux augmentations de capital ont été opérées le 29 septembre 2022 via une souscription en numéraire à hauteur de 10.000 k€ et un apport en nature de 10.200 k€.

L. Rachat d'actions propres

Néant.

M. Risques et incertitudes

- Dans le cadre des incertitudes qui planent sur nombre d'institutions financières, Wallonie Entreprendre reste particulièrement vigilante aux placements de trésorerie qu'elle est amenée à réaliser.
- En outre, Wallonie Entreprendre continue à suivre attentivement l'évolution du secteur sidérurgique mondial en général et wallon en particulier, compte tenu de l'importance des participations sidérurgiques par rapport à ses fonds propres.
- L'évolution de la situation en Ukraine et son impact potentiel sur les activités du groupe NLMK constitue un risque. Ce risque ne remet pas en cause le principe de continuité de l'exploitation de Wallonie Entreprendre.
- Le contexte actuel d'inflation et de hausse des prix de l'énergie aura indéniablement un impact financier sur les comptes de nombreuses entreprises. De par sa mission d'accompagnement des sociétés en retournement, Wallonie Entreprendre pourrait être fortement sollicitée.
- Le Conseil d'administration ne perçoit pas d'autres risques et incertitudes pour notre société que celles constatées l'exercice précédent.

N. Comité d'Audit

- Le Comité d'Audit agit en toute indépendance et dispose des compétences nécessaires en matière de comptabilité et d'audit compte tenu de leurs activités professionnelles antérieures et actuelles.

O. Conclusion

Suite à la fusion par absorption de la Sowalfin, de la SRIW et de la Sogepa par Wallonie Entreprendre, nous invitons l'assemblée générale de Wallonie Entreprendre à approuver les comptes de la Sogepa présentés et arrêtés par le conseil d'administration et à donner décharge aux Administrateurs et aux Commissaires pour l'exercice de leurs mandats respectifs pendant l'exercice social écoulé.

Marc DEGAUTE

Vice-président

Jean-François ROBE

Vice-président

Philippe BUELEN

Premier Vice-président

Sébastien DURIEUX

Président du Comité de Direction

André-Marie PONCELET

Vice-Président du Conseil d'Administration

Laurent LEVAUX

Président du Conseil d'Administration

Véronique CHARLIER

Administrateur

Marie-Christine VANBOCKESTAL

Administrateur

Vincent URBAIN

Administrateur

Emmanuel SERUSIAUX

Administrateur

Géraldine DEMARET

Administrateur

Rapport du Collège des Commissaires

Rapport du Collège des Commissaires à l'Assemblée générale de la Société anonyme « SOGÉPA » pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (comptes statutaires)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la Société anonyme « SOGÉPA » (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Collège des Commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Collège des Commissaires par l'assemblée générale du 22 juin 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Nos mandats de Commissaire viennent à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant deux exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 761.700.922 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 54.000.307 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Collège des Commissaires relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Le 9 janvier 2023, la Société a été dissoute sans liquidation au terme d'une fusion par absorption de la Société anonyme « SOGÉPA », de la Société anonyme « SOCIÉTÉ REGIONALE D'INVESTISSEMENT DE WALLONIE » (en abrégé « SRIW ») et de la Société anonyme « SOCIÉTÉ WALLONNE DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES » (en abrégé la « SOWALFIN ») par la Société anonyme « WALLONIE ENTREPRENDRE ».

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Collège des Commissaires relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Collège des Commissaires contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumul, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les

affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Collège des Commissaires

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Nos cabinets de révision et nos réseaux n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et sont restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Liège, le 31 mai 2023

Le Collège des Commissaires

SRL « TKS AUDIT »
Commissaire



Représenté par Sébastien VERJANS
Réviseur d'Entreprises

SRL « REWISE AD REVISEUR D'ENTREPRISES »
Commissaire



Représenté par Axel DUMONT
Réviseur d'Entreprises

Comptes consolidés

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION

Actif

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20	1.154,86	2.121,66
ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	340.253.584,47	384.067.323,33
Immobilisations incorporelles	21	163.071,56	242.002,43
Ecart de consolidation positifs	9920	352.836,33	2.172.379,34
Immobilisations corporelles	22/27	3.868.552,34	3.513.876,81
Terrains et constructions	22		
Installations, machines et outillage	23		
Mobilier et matériel roulant	24	646.153,46	689.318,93
Location-financement et droits similaires	25		
Autres immobilisations corporelles	26	2.079.079,38	2.205.922,98
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	1.143.319,50	618.634,90
Immobilisations financières	28	335.869.124,24	378.139.064,75
Sociétés mises en équivalence	9921	190.805.062,75	183.748.299,14
Participations	99211	163.944.763,52	170.778.260,55
Créances	99212	26.860.299,23	12.970.038,59
Autres entreprises	284/8	145.064.061,49	194.390.765,61
Participations	284	73.891.279,13	109.361.031,95
Créances	285/8	71.172.782,36	85.029.733,66
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	582.723.049,21	560.768.397,18
Créances à plus d'un an	29	37.566.706,03	41.118.099,02
Créances commerciales	290	37.566.706,03	41.118.099,02
Autres créances	291		
Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
Stocks	30/36		
Approvisionnements	30/31		
En-cours de fabrication	32		
Produits finis	33		
Marchandises	34		
Immeubles destinés à la vente	35		
Acomptes versés	36		
Commandes en cours d'exécution	37		
Créances à un an au plus	40/41	22.465.806,37	31.258.810,39
Créances commerciales	40	5.026.376,12	5.072.996,06
Autres créances	41	17.439.430,25	26.185.814,33
Placements de trésorerie	50/53	203.268.859,71	132.159.798,96
Actions propres	50		
Autres placements	51/53	203.268.859,71	132.159.798,96
Valeurs disponibles	54/58	317.669.792,96	355.050.037,44
Comptes de régularisation	490/1	1.751.884,14	1.181.651,37
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	922.977.788,54	944.837.842,17

Passif

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	10/15	727.916.290,56	744.867.628,92
Apport¹	10/11	776.687.290,84	817.923.614,22
Capital	10	776.687.290,84	817.923.614,22
Capital souscrit	100	776.687.290,84	819.423.614,22
Capital non appelé	101		1.500.000,00
En dehors du capital	11		
Primes d'émission	1100/10		
Autres	1109/19		
Disponible	110		
Indisponible	111		
Plus-values de réévaluation	12		2.063.192,44
Réserves consolidées (+)/(-)	9910	-407.486.061,65	-431.972.340,99
Ecart de consolidation négatifs	9911	358.715.061,37	356.853.163,25
Ecart de conversion (+)/(-)	9912		
Subsides en capital	15		
INTÉRÊTS DE TIERS			
Intérêts de tiers	9913	162.771.356,44	154.268.623,72
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES	16		2.889.103,61
Provisions pour risques et charges	160/5		2.889.103,61
Pensions et obligations similaires	160		
Charges fiscales	161		
Grosses réparations et gros entretien	162		
Obligations environnementales	163		
Autres risques et charges	164/5		2.889.103,61
Impôts différés et latences fiscales	168		

Dettes

	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES	17/49	32.290.141,54	42.812.485,92
Dettes à plus d'un an	17	20.278.342,45	29.687.030,28
Dettes financières	170/4	278.342,45	278.342,45
Emprunts subordonnés	170		
Emprunts obligataires non subordonnés	171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées	172		
Etablissements de crédit	173		
Autres emprunts	174	278.342,45	278.342,45
Dettes commerciales	175		
Fournisseurs	1750		
Effets à payer	1751		
Acomptes sur commandes	176		
Autres dettes	178/9	20.000.000,00	29.408.687,83
Dettes à un an au plus	42/48	9.216.272,19	9.888.942,70
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
Dettes financières	43		
Etablissements de crédit	430/8		
Autres emprunts	439		
Dettes commerciales	44	1.408.950,68	1.789.364,22
Fournisseurs	440/4	1.408.950,68	1.789.364,22
Effets à payer	441		
Acomptes sur commandes	46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	1.643.677,90	1.135.801,54
Impôts	450/3	691.257,73	353.927,14
Rémunérations et charges sociales	454/9	952.420,17	781.874,40
Autres dettes	47/48	6.163.643,61	6.963.776,94
Comptes de régularisation	492/3	2.795.526,90	3.236.512,94
TOTAL DU PASSIF	10/49	922.977.788,54	944.837.842,17

¹ Somme des rubriques 10 et 11 ou des rubriques 110 et 111.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature²)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations	70/76A	11.379.641,16	7.918.060,46
Chiffre d'affaires	70	2.963.133,42	3.640.731,72
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction).... (+)/(-)	71		
Production immobilisée	72		
Autres produits d'exploitation	74	5.296.013,52	3.855.244,74
Produits d'exploitation non récurrents	76A	3.120.494,22	422.084,00
Coût des ventes et des prestations	60/66A	20.138.720,75	10.965.080,66
Approvisionnements et marchandises	60	7.426,27	2.026,83
Achats	600/8	7.426,27	2.026,83
Stocks : réduction (augmentation) (+)/(-)	609		
Services et biens divers	61	4.340.704,05	2.493.802,24
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	6.839.880,54	6.984.822,52
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	503.476,91	572.249,63
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-390.770,44	-110.125,90
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation	640/8	1.164.657,59	464.640,65
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9960	3.784.247,39	535.052,71
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	3.889.098,44	22.611,98
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	-8.759.079,59	-3.047.020,20

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	75/76B	20.578.924,42	26.798.835,51
Produits financiers récurrents	75	17.931.809,47	8.155.342,90
Produits des immobilisations financières	750	4.108.190,43	4.793.541,55
Produits des actifs circulants	751	3.712.101,84	3.357.838,77
Autres produits financiers	752/9	10.111.517,20	3.962,58
Produits financiers non récurrents	76B	2.647.114,95	18.643.492,61
Charges financières	65/66B	39.160.924,91	52.922.828,76
Charges financières récurrentes	65	641.531,69	509.832,09
Charges des dettes	650	611.252,42	367.808,67
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9961		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)	651		
Autres charges financières	652/9	30.279,27	142.023,42
Charges financières non récurrentes	66B	38.519.393,22	52.412.996,67
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	-27.341.080,08	-29.171.013,45
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales	780		
Transfert aux impôts différés et latences fiscales	680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	738.386,74	273.400,79
Impôts	670/3	765.845,40	273.400,79
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	27.458,66	
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	-28.079.466,82	-29.444.414,24
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)	9975	-9.999.743,50	-2.349.714,07
Résultats en bénéfice (+)	99751	1.097.383,62	918.147,09
Résultats en perte (-)	99752	11.097.127,12	3.267.861,16
Bénéfice consolidé (Perte consolidée) (+)/(-)	9976	-38.079.210,32	-31.794.128,31
Part des tiers dans le résultat (+)/(-)	99761	1.061.110,43	1.104.659,54
Part du groupe dans le résultat (+)/(-)	99762	-39.140.321,05	-32.898.787,85

² Les résultats d'exploitation peuvent ainsi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 3 :149, § 2 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations).

Annexe aux comptes consolidés

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{8 9}	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) ¹⁰	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ¹¹
ARCEO Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0865.732.522	G	62,86	0,00
ARJEMO Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0887.233.957	E4	50,00	0,00
ARCEO ENGINEERING Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0894.304.267	E3	100,00	0,00
ESPACE FINANCEMENT Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0553.753.006	G	28,58	-2,19
WALLONIE SANTE Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0705.942.145	G	75,13	-2,06
SYNERGIES WALLONIE Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège 1 Belgique 0437.249.076	P	33,33	0,00
DUFERCO WALLONIE Société anonyme Rue Anna Boch 34 7100 La Louvière Belgique 0501.691.324	E1	26,48	0,00
DS HOLDING Société anonyme Rue Anna Boch 34 7100 La Louvière Belgique 0648.616.927	E1	49,74	0,00
NLMK BELGIUM HOLDINGS Société anonyme Rue des Rivaux 2 7100 La Louvière Belgique 0473.110.669	E1	49,00	0,00
SORESIC Société anonyme Boulevard Pierre Mayence 1 6000 Charleroi Belgique 0686.758.119	E1	49,00	0,00
AIR BELGIUM Société anonyme Rue Emile Francqui 7 1435 Mont-Saint-Guibert Belgique 0648.801.623	E1	22,30	-15,38
LES ATELIERS DE LA MEUSE Société anonyme rue Ernest Solvay 107 4000 Liège 1 Belgique 0422.630.780	E1	32,81	3,55
Fonderies MARICHAL KETIN et Cie Société anonyme rue Ernest Solvay 372 4000 Liège 1 Belgique 0403.965.705	E1	34,32	0,00
LEGIAPARK Société anonyme rue Lambert Lombard 3 4000 Liège 1 Belgique 0728.589.170	E1	34,36	0,00

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES (en vertu de l'article 3 :97 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations) ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE (en vertu de l'article 3 :148 du même arrêté)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E) ¹²	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) ¹³	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ¹⁴
HAMON & CIE INTERNATIONAL Société anonyme Rue Emile Francqui 2 1435 Mont-Saint-Guibert Belgique 0402.960.467	C	63,17	0,00
123 AUTOMATION ENGINEERING & DEVELOPMENT Société anonyme Rue des Artisans 4, boîte B 6210 Frasnes-lez-Gosselies Belgique 0820.888.531	A	31,45	0,00
BETRAMOS Société à responsabilité limitée avenue Roi Albert 51 5300 Andenne Belgique 0436.361.329	A	20,00	0,00
C.E.V.V. TECHNICAL SERVICES Société privée à responsabilité limitée rue du Reemploi 2 5080 Rhisnes Belgique 0551.883.874	A	25,93	0,00
DELTRIAN PROTECTIVE EQUIPMENT Société anonyme ZI de Martinrou - rue de Berlaimont 21A 6220 Fleurus Belgique 0745.806.868	A	24,48	0,00
DEMAINVEST Société anonyme rue Bonne-Femme 62, boîte 2 4030 Grivegnée (Liège) Belgique	A	49,00	0,00
EDBIMO Société anonyme Rue des technologies 22 1490 Court-Saint-Etienne Belgique 0420.831.134	A	99,69	0,00
FUTURA CAPITAL FUND Rue Adolphe 6 1116 Luxembourg Luxembourg	A	25,00	0,00
RAVIFLEX Société à responsabilité limitée Chaussée Romaine 178 4300 Waremmes Belgique 0726.683.022	A	19,05	-17,31
GO4PLAN Société à responsabilité limitée Rue de la grande couture 10 7522 Blandain Belgique 0777.638.607	A	24,68	24,68
TECHNICAT DESIGN SYSTEM Société anonyme Rue de l'hippodrome 186 4000 Liège 1 Belgique 0679.973.364	A	20,00	20,00

CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations).

La participation dans NLMK BELGIUM HOLDINGS était jusqu'au 31 décembre 2020 intégrée par une mise en équivalence sur la base des comptes statutaires BEGAAP. Au 31 décembre 2021, la participation est intégrée par une mise en équivalence sur la base des comptes consolidés IFRS, conformément à l'avis du Centre d'Information du Révisorat d'Entreprises. L'impact de 79 M€ constitue une variation des réserves consolidées (voir annexe Conso 5.11).

En 2022, les filiales suivantes sont laissées en dehors de la consolidation car leur intégration serait insignifiant dans l'ensemble consolidé (Art 3:97 de l'AR du 29/04/19): 123 Automation, Betramos, CEVV, Deltrian Protective Equipment, Demainvest, Edbimo, Futura Capital, Go4Plan, Technical Design System et Raviflex.

Ensemble, ces filiales représentent moins de 2% du total du bilan consolidé et des fonds propres consolidés.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de

l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (en vertu de l'article 3:102 de l'arrêté royal précité).

RÈGLES D'ÉVALUATION

Relevé des critères d'importance significative ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité).

REGLES DE CONSOLIDATION

1. PRINCIPES FONDAMENTAUX

L'élaboration d'états financiers se fonde sur un ensemble de grands principes dont le respect est un des éléments de la qualité des comptes. C'est ainsi que les comptes consolidés, en tant qu'information financière, doivent :

- être conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ou, en son absence aux principes généralement admis (principe de régularité) ;
- traduire la connaissance que les dirigeants ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés, par une évaluation correcte des valeurs comptables ainsi que par une appréciation raisonnable des risques et des dépréciations (principe de sincérité) ;
- donner une présentation non trompeuse du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé (principe d'image fidèle) ;
- fournir toutes les informations de caractère significatif, dont l'omission ou l'inexactitude pourrait modifier l'opinion des utilisateurs quant au patrimoine, à la situation financière et aux résultats du groupe de sociétés (principe d'importance relative) ;
- refléter la substance économique des événements et transactions plutôt que leur forme juridique (principe de prééminence de la réalité sur l'apparence).

Sur base de ces principes fondamentaux, il importe d'identifier clairement les critères à adopter qui président la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 3:106 de l'arrêté royal du 29 avril 2019).

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Selon l'article 3:96 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 relatif aux comptes consolidés des entreprises, le périmètre de consolidation est formé en principe par l'entreprise consolidante et l'ensemble des filiales de droit belge et de droit étranger qu'elle contrôle.

Le conseil d'administration a décidé de laisser en dehors du périmètre de consolidation, en justifiant cette décision dans l'annexe (Art 3:97 l'A.R.), les filiales correspondant aux cas suivants :

- importance négligeable de la filiale, dont l'inclusion serait sans intérêt sous l'angle de l'appréciation du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe SOGEPA. Les participations non intégrées sont reprises à leur valeur comptable sous la rubrique " Autres entreprises - Participations, actions et parts " ;
- restriction grave et durable affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle ou l'utilisation par celles-ci de leur patrimoine ;
- frais disproportionnés et délai injustifié pour obtenir les informations nécessaires ;
- contrôle temporaire de la filiale dont les titres ont été acquis et ne sont conservés que dans l'unique perspective d'une cession dans un avenir proche.

Conformément aux articles 3:98 et 3:99 de l'arrêté royal du 29 avril 2019, le périmètre de consolidation ne comprend pas les entreprises dont l'inclusion serait contraire au respect du principe fondamental de l'image fidèle, soit dans les cas :

- de filiales de fait de la SOGEPA ;
- de sociétés dont la disparité des activités aurait pour effet de donner une vue erronée de l'ensemble consolidé.

Le conseil d'administration apprécie les situations particulières susceptibles de répondre à ces critères en prenant en considération les principes généralement admis ou recommandés par les instances nationales et internationales. En cas d'exclusion, il justifie sa décision dans l'annexe et traite les sociétés concernées par la méthode de mise en équivalence.

Les sociétés en liquidation ou dont les comptes annuels ne sont plus établis dans une optique de poursuite des activités ne sont plus reprises dans le périmètre de consolidation.

3. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale consiste à reprendre, au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des filiales contrôlées, et, à son compte de résultats, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice ou de la perte de l'exercice du groupe. Cette intégration des comptes est réalisée après retraitements éventuels en vue d'uniformiser les règles d'évaluation et les méthodes de comptabilisation, et après élimination des créances et dettes réciproques ainsi que des résultats réalisés à l'intérieur du groupe.

Elle est appliquée aux participations dans lesquelles la SOGEPA exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif.

L'intégration proportionnelle ne reprend, dans les comptes consolidés, les éléments constituant le patrimoine et le résultat de la participation, qu'au prorata des droits détenus dans leur capital par les entreprises consolidées par intégration.

Aucun intérêt minoritaire n'est constaté tant dans le bilan que dans le compte de résultats consolidés. Les opérations préalables à cette intégration sont identiques à celles qui sont appliquées pour la méthode de consolidation par intégration globale.

Cette méthode est retenue pour les filiales sur lesquelles la SOGEPA exerce un contrôle conjoint avec un autre groupe.

La mise en équivalence consiste à substituer, à la valeur comptable des titres, la quote-part qu'ils représentent dans les capitaux propres de l'entreprise consolidée, et à inscrire au compte de résultats la quote-part du résultat de la participation.

Elle est mise en oeuvre dans le cas d'entreprises associées dans lesquelles la SOGEPA détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote, ainsi que pour les sociétés dont la disparité des activités aurait pour effet de donner une vue erronée de l'ensemble consolidé.

Dans le cas d'une mise en équivalence d'une société qui établit des comptes consolidés, la mise en équivalence se basera sur les comptes consolidés et ce, même s'ils sont établis suivant les normes IFRS.

4. ÉCARTS DE CONSOLIDATION

Pour chaque filiale comprise dans la consolidation, la différence éventuelle entre la valeur comptable des titres et la quote-part correspondante dans les capitaux propres de cette société fait l'objet, dans la mesure du possible, de retraitements des comptes à consolider. Si cette différence ne peut être totalement ou partiellement imputée aux éléments de l'actif et du passif, l'écart subsistant est repris sous la rubrique " Écarts de consolidation " du bilan consolidé, soit à l'actif s'il est positif ou au passif s'il est négatif.

L'écart positif de consolidation fait l'objet d'un plan d'amortissement sur cinq ans.

Dans le cadre d'Air Belgium, les fonds propres étant négatifs, un amortissement exceptionnel de l'écart de consolidation positif a été acté pour ramener celui-ci à zéro.

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P		2.121,66
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	966,80	
Écarts de conversion (+)/(-)	9980		
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	1.154,86	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P		394.654,37
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Écarts de conversion (+)/(-)	99812		
Autres variations (+)/(-)	99822		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	394.654,37	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P		152.651,94
Mutations de l'exercice	8072	78.930,87	
Actés	8082		
Repris	8092		
Acquis de tiers	8102		
Annulés	8112		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	99832		
Écarts de conversion (+)/(-)	99842		
Autres variations (+)/(-)	99842		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	231.582,81	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	163.071,56	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P		1.792.884,07
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	301.001,58	
Cessions et désaffectations	8173	220.676,55	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Ecart de conversion (+)/(-)	99853		
Autres variations (+)/(-)	99863		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	1.873.209,10	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Ecart de conversion (+)/(-)	99873		
Autres variations (+)/(-)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P		1.103.565,14
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	284.924,72	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés	8303	161.434,22	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Ecart de conversion (+)/(-)	99893		
Autres variations (+)/(-)	99903		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.227.055,64	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	646.153,46	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P		2.356.599,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	15.930,92	
Cessions et désaffectations	8175	4.120,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Ecart de conversion (+)/(-)	99855		
Autres variations (+)/(-)	99865		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	2.368.409,92	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Ecart de conversion (+)/(-)	99875		
Autres variations (+)/(-)	99885		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P		150.676,02
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	138.654,52	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Ecart de conversion (+)/(-)	99895		
Autres variations (+)/(-)	99905		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	289.330,54	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	2.079.079,38	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P		618.634,90
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	524.684,60	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Ecart de conversion (+)/(-)	99856		
Autres variations (+)/(-)	99866		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	1.143.319,50	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Ecart de conversion (+)/(-)	99876		
Autres variations (+)/(-)	99886		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P		
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Ecart de conversion (+)/(-)	99896		
Autres variations (+)/(-)	99906		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	27	1.143.319,50	

État des immobilisations financières

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P		181.628.468,34
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	1.007.530,79	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Ecart de conversion (+)/(-)	99911		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	182.635.999,13	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Ecart de conversion (+)/(-)	99921		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées	8501		
Ecart de conversion (+)/(-)	99931		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
Variations des capitaux propres au terme de l'exercice (+)/(-)	9994P		-10.850.207,79
Variation des capitaux propres des sociétés mises en équivalence (+)/(-)	99941	-7.841.027,82	
Quote-part dans le résultat de l'exercice	999411	-9.999.743,50	
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations	999421		
Autres types de variations des capitaux propres	999431	2.158.715,68	
Variations des capitaux propres au terme de l'exercice	9994	-18.691.235,61	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	99211	163.944.763,52	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	99212P		12.970.038,59
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	17.874.207,00	
Remboursements	8591	207.851,43	
Réductions de valeur actées	8601	2.399.999,98	
Réductions de valeur reprises	8611		
Ecart de conversion (+)/(-)	99951		
Autres (+)/(-)	8631	-1.376.094,95	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	99212	26.860.299,23	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P		246.681.442,67
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	3.501.230,60	
Cessions et retraits	8372	4.500.001,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Ecart de conversion (+)/(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	245.682.672,27	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P		2.063.192,43
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432	2.063.192,43	
Ecart de conversion (+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P		137.520.521,66
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	34.424.835,16	
Reprises	8482	1.342.040,00	
Acquises de tiers	8492		
Annulées	8502		
Ecart de conversion (+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	170.603.316,82	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P		1.863.081,49
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542	-675.005,17	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	1.188.076,32	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	73.891.279,13	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	85.029.733,66
Mutations de l'exercice		
Additions	8582	9.250.134,76
Remboursements	8592	21.212.527,98
Réductions de valeur actées	8602	1.694.558,08
Réductions de valeur reprises	8612	
Ecart de conversion (+)/(-)	99952	
Autres (+)/(-)	8632	-200.000,00
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	71.172.782,36
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice (+)/(-)	9910P		-431.972.340,99
Mutations de l'exercice			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé (+)/(-)	99002	-39.140.321,05	
Autres variations (+)/(-) (à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)	99003	63.626.600,39	
Réduction de capital Sogepa		62.897.883,33	
Réserves consolidées au terme de l'exercice (+)/(-)	9910	-407.486.061,65	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P		
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041		
Ecart porté en résultats	99051		
Autres variations	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201		
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P		5.103.544,36
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032	23.660,44	
Amortissements	99042		
Ecart porté en résultats	99052		
Autres variations	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111	5.127.204,80	

MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P		2.172.379,34
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043	-1.819.543,01	
Ecart porté en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202	352.836,33	
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P		351.749.618,89
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention..	99034	1.838.237,68	
Amortissements	99044		
Ecart porté en résultats	99054		
Autres variations	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112	353.587.856,57	

ÉTAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	278.342,45
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	278.342,45
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	20.000.000,00
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	20.278.342,45
DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Chiffre d'affaire agrégé du groupe en Belgique	99083	2.963.133,42	3.640.731,72

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	42	45
Ouvriers	90911		
Employés	90921	38	42
Personnel de direction	90931	4	3
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	6.839.832,01	6.984.822,52
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	41	45
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623	145,60	
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RECURRENTS	76	5.767.609,17	19.065.576,61
Produits d'exploitation non récurrents	76A	3.120.494,22	422.084,00
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	3.120.494,22	422.084,00
Dont			
Produits financiers non récurrents	76B	2.647.114,95	18.643.492,61
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761	1.342.040,00	18.643.492,61
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	1.305.074,95	
Autres produits financiers non récurrents	769		
Dont			
CHARGES NON RECURRENTES	66	42.408.491,66	52.435.608,65
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	3.889.098,44	22.611,98

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels : dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	999.994,83	22.611,98
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	2.889.103,61	
Dont			
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B	38.519.393,22	52.412.996,67
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	38.519.393,22	69.381.017,96
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels : dotations (utilisations) (+/-)	6621		2.889.103,61
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		64.501,76
Dont			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs (-)	9963		-19.921.626,66

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT			
Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future	99084		
Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	99085		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers			
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement :	9149	162.894.110,00	
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086		
de tiers	99087		
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	9217		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	9218		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS	9219		
DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :			
aux taux d'intérêt	99088		
aux taux de change	99089		
aux prix des matières premières ou marchandises	99090		
autres opérations similaires	99091		
ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :			
aux taux d'intérêt	99092		
aux taux de change	99093		
aux prix des matières premières ou marchandises	99094		
autres opérations similaires	99095		

	Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	
Dépositaire de placements et valeurs disponibles pour compte de la Région wallonne :	133.761.157,79
Engagement d'immobilisations financières pour compte de la Région wallonne :	49.925.225,00
Participations détenues pour compte de la Région wallonne :	87.400.337,73
Créances détenues pour compte de la Région wallonne :	76.722.397,74
ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION	

Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE
CLOTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSEQUENCES FINANCIERES DES OPERATIONS NON
INSCRITES AU BILAN
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261	3.900.000,01	5.900.001,01
Créances	9291		714.421,78
A plus d'un an	9301		714.421,78
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	398.950,86	1.286.521,00
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262	10.735.150,66	8.808.950,77
Créances	9292	5.000.992,00	4.568.159,89
A plus d'un an	9302	5.000.992,00	4.568.159,89
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ			
Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:			

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE		
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	99.390,42
Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée	99098	
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	13.174,30
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071	13.376,88
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95073	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95093	
Mentions en application de l'article 3 :63, §6 du Code des sociétés et des associations		

Rapport de gestion sur les comptes consolidés

Relatif à l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2022

A. Préambule

La SOGEPA intervient financièrement à court, moyen et long terme, directement ou par l'intermédiaire de filiales dont elle assure le contrôle, en particulier, dans des entreprises industrielles, et dans des opérations de reconversion de sites structurants pour l'économie, avec l'objectif d'être au service de la Wallonie et de son économie en participant à son développement, à la compétitivité de ses entreprises et des emplois qui y sont liés.

Nous avons l'honneur de vous présenter ci-dessous la situation consolidée arrêtée au 31 décembre 2022.

B. Modification du périmètre de consolidation

Hormis des variations de taux sur les participations reprises ci-dessous, il n'y a pas de variations du périmètre de consolidation.

- WALLONIE SANTE, diminution du pourcentage de détention de 2,06% ;
- ESPACE FINANCEMENT, diminution du pourcentage de détention de 2,19% ;
- AIR BELGIUM, diminution du pourcentage de détention de 15,38% ;
- LES ATELIERS DE LA MEUSE, augmentation du pourcentage de détention de 3,55% ;

C. Commentaires sur les comptes consolidés

ACTIF résumé	31-12-22	31-12-21
Actifs immobilisés	340	384
Actifs circulants	583	561
Total de l'actif	923	945
PASSIF résumé	31-12-22	31-12-21
Fonds propres	728	745
Intérêts des tiers	163	154
Provisions	0	3
Exigible à long terme	20	30
Exigible à court terme	12	13
Total du passif	923	945

Au 31 décembre 2022, les comptes consolidés de la SOGEPA affichent un total de bilan de 923 millions EUR.

La valeur des actifs immobilisés s'établit à 340 millions EUR et reprend notamment :

- Des écarts de consolidation positifs pour 0,4 millions EUR ;
- Des immobilisations corporelles pour 4 millions EUR ;
- Des immobilisations financières pour 336 millions EUR dont :
 - 191 millions EUR dans les sociétés mises en équivalence ;
 - 145 millions EUR dans les autres entreprises.

Les immobilisations financières dans les autres entreprises en 2022 s'élèvent à 145 millions EUR, contre 194 millions EUR en 2021. Cette diminution se justifie principalement par les réductions de valeur actées sur la participation ArcelorMittal pour un total de 33 millions EUR ainsi que des remboursements de créance pour 18 M€.

Les actifs circulants s'élèvent à 583 millions EUR en 2022 et sont composés de :

- Créances à plus d'un an pour 38 M€ de la filiale ARCEO ;
- Des créances à un an au plus pour 22 M€ ;
- De placements de trésorerie et de valeurs disponibles pour un total de 521 M€.

L'évolution des placements de trésorerie et des valeurs disponibles (+34 millions EUR) se répartit comme suit entre les différentes entités :

Trésorerie (en M€)	2022	2021
Groupe	520,9	487,2
SOGÉPA	173,3	155,8
ARCEO	168,8	143,7
WALLONIE SANTE	91,2	103,3
ESPACE FINANCEMENT	87,6	84,0
SPAQUE	0,0	0,0
ARJEMO	0,0	0,0
SYNERGIES WALLONIE	0,0	0,3

Au 31 décembre 2022, cette trésorerie, propre à chaque société, était en grande partie réservée aux engagements et projets de ladite société, soit :

- Des dossiers à l'étude pour plus de 100 M€ ;
- Futura Capital à concurrence de 6 M€ ;
- Des accords de principe dans le secteur de la santé, au travers de WALLONIE SANTÉ, pour 86,5 M€ ;
- Tiers Investisseurs pour 35 M€ ;
- Fast Track pour 20 M€ ;
- Intérim Management pour 9 M€ ;
- Espace Financement – reconversion de CARSID à concurrence de 84 M€.

Les fonds propres (part du groupe) s'établissent à 728 M€ dont les éléments essentiels sont :

- Le capital pour 777 M€ ;
- Les réserves consolidées pour -407 M€ ;
- Les écarts de consolidation négatifs à hauteur de 358 M€.

La variation des réserves représente notamment la prise en compte de la part du groupe dans le résultat consolidé, soit -39 M€. Elle tient compte également de l'impact de la réduction du capital par apurement des pertes de la société mère, soit +63 M€.

Notons que les intérêts des tiers affichent un solde de 163 M€ et reprennent la quote-part des actionnaires extérieurs au groupe dans les capitaux propres des sociétés ARCEO, ESPACE FINANCEMENT et WALLONIE SANTÉ.

Les dettes s'élèvent à 32 M€ au 31 décembre 2022 et diminuent de 11 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Compte de résultats (en M€)	31/12/2022	31/12/2021
Résultat d'exploitation	-8,8	-3,0
Résultat financier récurrent	17,3	7,6
Résultat de l'activité courante	8,5	4,6
Résultat financier non-récurrent	-35,9	-33,8
Impôt	-0,7	-0,3
Résultat de l'exercice	-28,1	-29,4
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-10,0	-2,3
Résultat consolidé de l'exercice	-38,1	-31,8
Part des tiers	1,1	1,1
Part du groupe	-39,1	-32,9

Le résultat consolidé de l'activité courante est positif à concurrence de 8,5 M€. Il était positif à hauteur de 4,6 M€ en 2021.

Le résultat financier non récurrent est négatif à concurrence de 35,9 M€ (contre 33,8 M€ en 2021). Il provient essentiellement :

- De la réduction de valeur sur ARCELORMITTAL -33 M€ ;
- De réduction de valeur sur des créances pour 3 M€.

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence se traduit par une perte de 10 M€. En ce qui concerne la société mise en équivalence NLMK, elle a réalisé une perte de 71 M€ en 2022. Etant donné que des intérêts à percevoir ont été comptabilisés en produits sur 2022 en déduction du montant protégé au 31 décembre 2021, la perte réalisée par NLMK en 2022 impacte les comptes consolidés de la SOGEPA au 31 décembre 2022 à hauteur du montant protégé.

Le résultat net final de l'ensemble du Groupe est une perte de 38 M€ en 2022 contre une perte de 32 M€ en 2021.

Une fois les intérêts des tiers déduits, la perte consolidée (part du Groupe dans le résultat) pour l'exercice 2022 s'élève à 39,1 M€ contre une perte de 32,9 M€ pour l'exercice précédent.

D. Risques et incertitudes

- La société mère continue à suivre attentivement l'évolution du secteur sidérurgique mondial en général et wallon en particulier, compte tenu de l'importance des participations sidérurgiques.
- L'évolution de la situation en Ukraine et son impact potentiel sur les activités du groupe NLMK constitue un risque. Ce risque ne remet pas en cause le principe de continuité de l'exploitation des activités du groupe SOGEPA au sein de Wallonie Entreprendre.
- Le contexte actuel d'inflation et de hausse des prix de l'énergie aura indéniablement un impact financier sur les comptes de nombreuses entreprises, dont les filiales.
- Le Conseil d'administration ne perçoit pas d'autres risques et incertitudes pour notre société que celles constatées l'exercice précédent.

E. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

En date du 09/01/2023, les sociétés suivantes

- la Société Régionale d'Investissement de Wallonie SA (S.R.I.W.), dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0219.919.487
- la Société Wallonne de Gestion de Participations (SOGEPA) SA, dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0426.887.397
- la Société Wallonne de Financement et de Garantie des PME (SOWALFIN) SA, dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0227.842.904

ont fusionné par absorption dans la société nouvellement créée Newco (FDO 2023), dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0793.630.244, société dont la dénomination a été remplacée par « Wallonie Entreprendre ».

Cette fusion des trois outils économiques et financiers wallons constitue une source d'opportunité unique pour augmenter et améliorer l'impact des interventions de la Région pour les entreprises et les indépendants.

L'alignement stratégique des trois organisations au travers d'une vision, de missions partagées, d'objectifs communs, de valeurs partagées se traduira par une lisibilité facilitée de l'offre des outils, entre autres, grâce à :

- une structure unique;
- une offre de services unique, dont les informations seront centralisées;
- des points de contact et des canaux d'entrée harmonisés et clairement identifiés;
- une prise en charge individuelle gérée par un Account Manager ;
- une notoriété accrue.

F. Evénements susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'ensemble consolidé

NEANT.

G. Activité en matière de recherche et développement

NEANT.

H.Utilisation des instruments financiers dérivés

NEANT.

I. Contrôle interne et gestion des risques des sociétés liées

Chaque société reprise dans le périmètre de consolidation effectue individuellement son contrôle interne et son évaluation des risques.

J. Indépendance et compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit

Au sein du comité d'audit de la société siège un membre indépendant. Tous les membres du comité d'audit sont compétents en matière de comptabilité et d'audit.

Marc DEGAUTE

Vice-président

Philippe BUELEN

Premier Vice-président

André-Marie PONCELET

Vice-Président du Conseil d'Administration

Véronique CHARLIER

Administrateur

Vincent URBAIN

Administrateur

Géraldine DEMARET

Administrateur

Jean-François ROBE

Vice-président

Sébastien DURIEUX

Président du Comité de Direction

Laurent LEVAUX

Président du Conseil d'Administration

Marie-Christine VANBOCKESTAL

Administrateur

Emmanuel SERUSIAUX

Administrateur

Rapport du Collège des Commissaires

**RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE WALLONNE DE GESTION ET DE
PARTICIPATIONS SA (SOGEP) SUR LES COMPTES CONSOLIDES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de LA SOCIÉTÉ WALLONNE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS SA (SOGEP) (la "Société") et de ses filiales (conjointement "le Groupe"), nous vous présentons notre rapport du Collège des Commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que membres du Collège des Commissaires par l'Assemblée générale du 22 juin 2021, conformément à la proposition du Conseil d'administration émise sur recommandation du Comité d'audit. Nos mandats de Commissaires viennent à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la SOCIÉTÉ WALLONNE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS SA (SOGEP) durant deux exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte consolidé de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes consolidés font état d'un total du bilan consolidé qui s'élève à EUR 922.978 (000) et d'un compte consolidé de résultats qui se solde par une perte consolidée de EUR - 38.079 (000).

A notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du Collège des Commissaires relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du Conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du Collège des Commissaires relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Collège des Commissaires comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle le Conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe.

Nos responsabilités relatives à l'application par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration et au Comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du Collège des Commissaires

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Nos cabinets de révision et nos réseaux respectifs n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et nos cabinets de révision sont restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Battice, le 15 juin 2023

Le Collège des Commissaires

TKS AUDIT SRL

Représentée par

Sébastien VERJANS
Sébastien VERJANS (Jun 15, 2023 10:20 GMT+2)

Sébastien VERJANS
Réviseur d'Entreprises

REWISE AD Réviseur
d'Entreprises SRL
Représentée par

Axel DUMONT
Axel DUMONT (Jun 15, 2023 10:41 GMT+2)

Axel DUMONT
Réviseur d'Entreprises

Rapport de rémunération

Informations générales

Nom de l'organisme	Société Wallonne de Gestion et de Participations (en abrégé : SOGEPA)
Nature juridique	Société anonyme
Références légales	Décret du 6 mai 1999 (la loi du 2 avril 1962)
Ministre de tutelle	Monsieur Willy Borsus
Période de reporting	2022

A. Informations relatives aux administrateurs publics

1. Informations relatives aux mandats et à la rémunération

a. Conseil d'administration

Nom-Prénom	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle (EUR)
LEVAUX Laurent	Président du Conseil d'Administration	15/06/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	14.340
PONCELET André-Marie	Vice-Président	15/06/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	7.164
ZECCHINI Laurent	Administrateur	15/06/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	7.164
VANBOCKESTAL Marie-Kristine	Administrateur	15/06/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	-
URBAIN Vincent	Administrateur	15/06/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	-
CHARLIER Véronique	Administrateur	15/06/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	7.164
DEMARET Géraldine	Administrateur	15/06/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	6.567
SERUSIAUX Emmanuel	Administrateur	15/06/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	6.567

Commentaires :

Les statuts prévoient que les administrateurs sont nommés pour 5 ans renouvelables.

Depuis le 1er janvier 2017, les émoluments versés aux administrateurs sont uniquement liés à la participation effective des membres aux réunions de l'organe de gestion et du comité spécialisé.

Laurent ZECCHINI a démissionné le 16 décembre 2022.

Il y a eu 14 Conseil d'administration dont un électronique (pas de rémunération).

Suite à une erreur administrative, une régularisation sera effectuée en 2023. Le rapport reprend les montants dus pour 2022.

b. Comité d'audit

Nom-Prénom	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle (EUR)
PONCELET André-Marie	Président du Comité d'audit	19/10/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	2.232
SERUSIAUX Emmanuel	Membre	19/10/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	744

Commentaires :

Depuis l'AGO de 2018, la participation au Comité d'audit est rémunérée, pour peu que la réunion n'ait pas lieu dans la suite d'une réunion du Conseil d'administration.

Conformément aux statuts de la SOGEPA, les membres du Comité de direction sont invités aux réunions, avec voix consultative.

Il y a eu 5 Comités d'audit en 2022 dont 3 rémunérés.

Suite à une erreur administrative, une régularisation sera effectuée en 2023. Le rapport reprend les montants dus pour 2022.

c. Comité de rémunération

Nom-Prénom	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle (EUR)
DEMARET Géraldine	Présidente du Comité de rémunération	19/10/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	0
VANBOCKESTAL Marie-Kristine	Membre	19/10/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	0
CHARLIER Véronique	Membre	19/10/2018	Jusqu'à l'AGO de 2023	0

Commentaires :

Depuis l'AGO de 2018, la participation au Comité de rémunération n'est plus rémunérée. Conformément aux statuts de la SOGEPA, les membres du Comité de direction participent aux réunions du Comité de rémunération, sauf lorsque leur situation personnelle est examinée.

d. Comité d'orientation

Nom-Prénom	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle (EUR)
TAMELLINI Jean-François	Membre	16/09/2020	NA	0
MATHY Michel	Membre	30/06/1995	NA	0
GRIGNARD Thierry	Membre	19/06/2018	NA	0
DUPANLOUP Sébastien	Membre	27/04/2018	NA	0
BECKER Marc	Membre	25/01/2006	NA	0
SMAL Gabriel	Membre	09/10/2012	NA	0
RUOL Muriel	Membre	30/09/2009	NA	0

Commentaires :

Depuis le 1er janvier 2019, les fonctions exercées au sein du Comité d'orientation ne sont plus rémunérées.

2. Règles générales relatives à la rémunération des administrateurs publics

Conseil d'administration	Jetons de présence
Comité d'audit	Jetons de présence
Comité de rémunération	Non rémunéré
Comité d'orientation	Non rémunéré

3. Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat que l'administrateur public a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où l'administrateur public a été désigné sur sa proposition.

Commentaires :

Non applicable (aucun).

4. Informations relatives à la répartition des genres

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion	3	5	8
dont administrateurs publics	3	5	8
dont administrateurs non publics	-	-	-

5. Informations relatives à la participation aux réunions des organes de gestion pendant l'année 2022

Nom-Prénom	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération	Comité d'orientation
LEVAUX Laurent	13/14			
PONCELET André-Marie	14/14	5/5		
ZECCHINI Laurent	13/14			
VANBOCKESTAL Marie-Kristine	13/14		2/2	
URBAIN Vincent	11/14			
CHARLIER Véronique	14/14		2/2	
DEMARET Géraldine	12/14		2/2	
SERUSIAUX Emmanuel	12/14	4/5		
BECKER Marc				8/9
DUPANLOUP Sébastien				6/9
GRIGNARD Thierry				7/9
MATHY Michel				8/9
RUOL Muriel				4/9
SMAL Gabriel				8/9
TAMELLINI Jean-François				6/9

B. Informations relatives au(x) gestionnaire(s)

1. Informations relatives à la relation de travail

Nom-Prénom	Titre	Nature de la relation de travail	Si contrat : - Type de contrat - Date signature - Date entrée en fonction
*WITMEUR Renaud	Président	Salarié	CDI signé le 30 mars 2013 – début le 01/06/2013 – 31/03/2022
*Sébastien Durieux	Président	Salarié	CDI signé le 31 mars 2022 – débute le 01/04/2022 – 31/12/2022
BUELEN Philippe	Premier Vice-Président	Salarié	CDI signé le 31 mars 2009 – début le 01/04/2009 – 31/12/2022
ROBE Jean-François	Vice-Président	Salarié	CDI signé le 1er janvier 2019 – début le 01/01/2019 – 31/12/2022
Marc DEGAUTE	Vice-Président	Salarié	CDI signé le 19/04/2022 – début le 01/05/2022 – 31/12/2022

Commentaire :

À la suite de sa démission, le contrat de Monsieur Renaud Witmeur a pris fin le 31 mars 2022.

Faisant suite à la fusion entre la Sogepa et les deux autres entités (SRIW et SOWALFIN), l'ensemble des contrats Sogepa ont pris fin le 31 décembre 2022.

2. Informations relatives à la rémunération

2022	WITMEUR Renaud	Sébastien DURIEUX	BUELEN Philippe	DEGAUTE Marc	ROBE Jean-François
Rémunération annuelle de base, y compris ONSS et autres composants de la rémunération	135.972,50 €	187.515,28 €	285.296,32 €	172.763,94 €	285.296,32 €
Rémunération variable	0	0	0	0	0
Total	135.972,50 €	187.515,28 €	285.296,32 €	172.763,94 €	285.296,32 €
Plan de pension complémentaire (vie, décès, invalidité)	Patronal vie : 16.137,24 €	Patronal vie : 32.925,6 €	Patronal vie : 64.548,96 €	Patronal vie : 29.267,20 €	Patronal vie : 43.900,8 €
	Patronal décès : 1.739,28 €	Patronal décès : 7.471,62 €	Patronal décès : 7.389,96 €	Patronal décès : 7.265,60 €	Patronal décès : 2.7442,56 €
	Revenu garanti : 647,49 €	Revenu garanti : 1.942,47 €	Revenu garanti : 2.589,96 €	Revenu garanti : 1.726,64 €	Revenu garanti : 2.589,96 €
	Exonération : 620,07 €	Exonération : 2.053,08 €	Exonération : 2.499,48 €	Exonération : 1.337,44 €	Exonération : 2.737,44 €

Commentaires :

A la suite du vote du décret du 29 mars 2018 qui a fixé un nouveau plafond de rémunération applicable à partir du 1er juillet 2018 à hauteur de 245.000 euros indexé le 1er janvier de chaque année, (hors plan de pension complémentaire si ce dernier respecte les conditions imposées par ledit décret), un avenant au contrat de travail a été conclu pour que les montants de rémunération s'inscrivent dans le cadre du décret du 29 mars 2018. Pour 2022, le plafond s'élève à 285.296,32 euros.

(*) Ce montant comprend l'octroi de titres-repas à hauteur de 1.520,20 euros (part patronale de 6,91 euros par titre-repas), d'éco-chèques d'une valeur de 250 euros, de chèques-cadeau (entre 40 et 160€) et d'une prime sectorielle de 277,22 euros) pour l'année 2022.

3. Modalités de paiement de la rémunération variable (le cas échéant)

Néant.

4. Informations relatives aux indemnités de départ

Néant.

5. Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat que le gestionnaire a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où le gestionnaire a été désigné sur sa proposition.

	Liste des mandats dérivés	Rémunération brute annuelle (EUR)	Rémunération reversée à l'organisme ? OUI / NON
Renaud Witmeur	ARCEO	45.000 (*1)	OUI (versé à la Sogepa, dont R. Witmeur est le représentant permanent)
	Arceo Engineering		NA
	ARJEMO		NA
	Duferco Wallonie		NA
	DS Holding		NA
	Durobor real estate		NA
	Espace Financement		NA
	HAMON		NA
	Longtain Tubes		NA
	NLMK Belgium Holdings S.A.		NA
	NLMK La Louvière		NA
	NLMK Sales Europe		NA
	NLMK Manage Steel Center		NA
	NLMK Plate Sales Europe		NA
	NLMK Tubes de Haren de Nimy		NA
	NLMK Clabecq S.A.		NA
	NLMK Jemappes Steel Center		NA
	NLMK Verona (Italie)		NA
	NLMK Strasbourg (France)		NA
	Société de Reconversion des Sites Industriels de Charleroi (SORESIC)		NA
	Spa Grand Prix		NA
	Synergies Wallonie		NA
	Wallonie Santé		NA

(*1) : Mandat de Vice-Président chez Arceo : 180.000 € l'an proratisé du 01/01/2022 au 31/03/2022

Philippe BUELEN	NEWCO FDO23		NA
	Demainvest		NA
	Tpalm		NA
	Caisse d'Investissement de Wallonie (ciw)		NA - Lettre de démission du 6 mai 2021
	Arceo Engineering		NA
	Espace financement		NA
	Wallonie santé		NA
	Spa grand Prix		NA
	Synergies Wallonie		NA
	LEGIAPARKBIS		NA
	Société de Reconversion des Sites Industriels de Charleroi (SORESIC)		NA
Jean-François ROBE	NEWCO FDO23		NA
	SOGESTIMMO		NA
	Synergies Wallonie		NA
	WALLONIE SANTE		NA
	SPAQUE		NA
	Triage Lavoir du Centre		NA
	Gepart		NA
Sébastien DURIEUX	NEWCO FDO23		NA
	ARCEO	135.000 (*2)	OUI (versé à la Sogepa, dont S. DURIEUX est le représentant permanent)
	Arceo Engineering		NA
	ARJEMO		NA
	Durobor real estate		NA
	HAMON		NA
	Longtain Tubes		NA
	NLMK Belgium Holdings S.A.		NA
	NLMK La Louvière		NA
	NLMK Sales Europe		NA
	NLMK Manage Steel Center		NA
	NLMK Plate Sales Europe		NA
	NLMK Tubes de Haren de Nimy		NA
	NLMK Clabecq S.A.		NA
	NLMK Jemappes Steel Center		NA
	NLMK Strasbourg (France)		NA
	Société de Reconversion des Sites Industriels de Charleroi (SORESIC)		NA
	Spa Grand Prix		NA
	Wallonie Santé		NA

(*2) : Mandat de Vice-Président chez Arceo : 180.000 € proratisé du 01/04/2022 au 31/12/2022

Marc DEGAUTE	NEWCO FDO23	NA
	DUFERCO WALLONIE	NA
	DS HOLDING	NA
	DUROBOR REAL ESTATE	NA
	ESPACE FINANCEMENT	NA
	SOGESTIMMO	NA
	Synergies Wallonie	NA
	WALLONIE SANTE	NA
	Société de Reconversion des Sites Industriels de Charleroi (SORESIC)	NA

Commentaires :

En 2022, la Sogepa a perçu un honoraire complémentaire pour sa présence au sein du Conseil d'administration de NLMK Belgium Holdings de 200.000 €, de 39.374.8€ pour Arceo, de 110.000 € pour Arjemo, de 100.000 € pour Duferco Wallonie.

Il est à noter que Monsieur Witmeur est démissionnaire de tous ses mandats en 2022 à l'exception de NLMK VERONE au 25/1/2023.

Monsieur Durieux est démissionnaire de SORESIC en date du 22/6/2022.

C. Informations relatives au(x) commissaire(s) du Gouvernement

1. Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom et prénom	Date de désignation Date de fin de fonction*	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
	JJ/MM/AAAA	Années	EUR
SORTINO Christopher	06/02/2020	NA	7.164
PIRE Nicolas	10/10/2019	NA	7.164

2. Informations relatives à la participation aux réunions

Organe de gestion Conseil d'Administration	Organe de gestion Conseil d'administration	Autre organe décisionnel (*)	Comité de rémunération
SORTINO Christopher	13/14	4/5	2/2
PIRE Nicolas	13/14	3/5	1/2

Commentaires :

(*) Comité d'audit - non rémunéré.

Comité de rémunération - non rémunéré.



Annexes

DU GROUPE SOGEPA



Retrouvez les lignes directrices du régime d'aides au sauvetage et à la restructuration



Retrouvez nos lignes directrices

